

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRE DE  
LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

MINISTRY OF  
DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT

REGION DU CENTRE

CENTER REGION

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

LÉKIÉ DIVISION

COMMUNE D'ELIG-MFOMO

ELIG-MFOMO COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARIAT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

TENDER'S BOARDS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°006/AONO/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2023 DU 28/02/2023  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BATIMENT COMMERCIAL AU CENTRE VILLE D'ELIG-MFOMO,  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

**I- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMERCIAL AU CENTRE VILLE D'ELIG-MFOMO** tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
Unique	Construction d'un bâtiment commercial au centre -ville d'Elig-Mfomo	ELIG-MFOMO

**II- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

**III- DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **cent vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

**IV- ALLOTISSEMENT**

Ces travaux sont constitués en un (01) lot.

## **V- COUT PREVISIONNEL**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de **Douze Millions sept-cent mille(12700 000) Francs CFA.**

## **VI- PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

## **VII- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

<b>N°LOT</b>	<b>DESIGNATION DES TRAVAUX</b>	<b>IMPUTATIONS</b>
unique	Construction d'un bâtiment commercial au centre-ville d'Elig-Mfomo	

## **VIII- CAUTIONNEMENT PROVISoire**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : **deux cent cinquante-quatre mille(254000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## **IX- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

## **X- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, la quittance devra avoir le numéro de l'avis d'appel d'offre. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Email.

## **XI- PRESENTATION DES OFFRES :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**Volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**Volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**Volume 3**).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

## **XII- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 27/03/2023 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°\_006\_/AONO/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2023 DU 28/02/2023**

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BATIMENT COMMERCIAL AU CENTRE VILLE D'ELIG-  
MFOMODEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### **XIII- RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE(254000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 141 alinéas 1 et 2 du décret N° 2016/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques légales sont admis à la place de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment **l'absence de la caution de soumission** à l'ouverture des offres, délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.**

### **XIV- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière aura lieu **le 27/03/2023 à 13heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

### **XV- CRITERES D'EVALUATION :**

#### **15.1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

##### **15.1.1 Pièces Administratives**

- ✓ Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif (*à l'exception de la caution de soumission*);
- ✓ L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- ✓ Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

**NB : la dite caution de soumission l'est pas remise séance tenante.**

### **15.1.2 Offre technique**

- a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes, annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- b) Fausse déclaration, document falsifié ;
- c) Dossier technique incomplet (absence de la rubrique méthodologie d'exécution des travaux et planning) ;
- d) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de douze millions (12 000 000) de francs Cfa,
- e) Délai d'exécution des travaux supérieur à celui du DAO ;
- f) Non satisfaction, au moins de **70%** des critères essentiels.

### **15.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du BPU, du DQE ou du SDP) ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

### **15.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères ci-après :

- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution.

**NB : le non respect des critères du DAO entrainera l'élimination de l'offre.**

## **XVI- ATTRIBUTION DU MARCHE**

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont l'offre sera jugée conforme, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-distante.

## **XVII- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **XVIII- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo ; Tél : 677 765722

### **AMPLIATIONS :**

- MINMAP/Ydé ;
- Préfet Lekié
- DDMAP/L
- DDMINDDEVEL/L
- Président CIPM-EMO ;
- ARMP Ydé ;
- ARCHIVES/CHRONO ;
- AFFICHAGE ;

Fait à Elig-Mfomo, le 28/02/2023

**LE MAIRE**